

MAIRIE DE BOURG SAINT MAURICE

Villeurbanne, le 07/04/2026

Objet :

- **SINISTRE INCENDIE**
- **LES GLIERES 110 rue du Pinon 73700 Bourg Saint Maurice**

ATTESTATION RE2020

En tant que maître d'œuvre de l'opération de remise en état après sinistre incendie de la résidence référencée en marge, nous attestons que les travaux faisant l'objet d'un dépôt de PC consistent en un remplacement partiel de la toiture et de la charpente, ainsi qu'un ravalement partiel des façades, touchés par l'incendie.

Aussi, et du fait qu'il ne soit pas prévu d'étude thermique sur ce type d'opération de remise en l'état à l'identique (travaux dictés et imposés par les assurances) nous vous confirmons qu'il n'est pas possible de vous produire les attestations RE2020 demandées en pièces complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Martial SAVLÉ

GROUPE VARIANCE INGENIERIE
SAS au capital de 83 080 €
73ter rue Francis de Pressensé 69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 72 84 68 84
Siret : 399 602 218 00030